CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent des finances de la Chambre des communes – Consultations pré-budgétaires 2013

Ce mémoire est soumis par :

(•) **une organisation** **Nom de l'organisation:** Le Collège des médecins de famille du Canada

ou

( ) **un individu** **Nom:** _____

Sujet : Santé

* **Recommandation 1 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.**

Le Centre de médecine de famille (CMF) est une vision de l'avenir de la pratique familiale au Canada. Le CMF est le carrefour central de la prestation et de la coordination de tous les services médicaux et de santé de première ligne dont les patients ont besoin. Le gouvernement fédéral peut appuyer le CMF grâce à un financement versé aux provinces en vue d'appuyer ce modèle.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

inconnu

Immédiatement

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Financement octroyé dans l'enveloppe budgétaire prévue pour les services de soins de première ligne dispensés par les provinces.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de la mise en œuvre de votre recommandation.

La vision est la suivante : chaque personne au Canada aura accès à une pratique de médecine familiale et des soins de première ligne qui lui tiennent lieu de Centre de médecine de famille. Le CMF est centré sur le patient - une participation accrue dans le cadre des soins, un meilleur accès aux soins, une amélioration en matière de prévention et de promotion du mieux-être, une meilleure prévention et de meilleurs résultats sur la santé.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Un accès en temps opportun : une réduction du temps d'attente pour les soins de première ligne grâce à une meilleure utilisation des équipes et l'établissement le plus possible de rendez-vous le jour même.
Promotion de la santé : concentrée sur le mieux-être et la gestion des maladies chroniques.
Optimisation des ressources : les patients ayant leur propre médecin de famille, en tant que prestataires régulier de soins de santé, ont eu des taux d'hospitalisation moins élevés et de meilleurs résultats en matière de santé*.
Durabilité : une meilleure affectation des ressources et du financement, où sont reconnus des modèles d'utilisation.
Efficience : investir dans la santé des Canadiens - un système de soins de première ligne plus robuste permet d'améliorer l'accès et de réduire les tensions causées dans d'autres parties du système (p. ex. la salle d'urgence).

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 2 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc.

Sujet : Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Recommandation 3 : Fournissez un bref résumé de votre recommandation.

Coût ou économies prévus : Des menus déroulants, veuillez préciser le coût ou les économies estimés de votre recommandation pour le gouvernement fédéral, ainsi que la période couverte par votre recommandation.

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Sélectionnez un sujet à partir du menu déroulant

Financement fédéral : Indiquez précisément comment le gouvernement fédéral pourrait financer la mise en œuvre de votre recommandation. Par exemple, indiquer quels fonds fédéraux pourraient être réaffectés, quelles modifications fiscales pourraient être mises en œuvre, éliminées ou modifiées, etc.

Bénéficiaires visés : Veuillez indiquer les groupes d'individus, le ou les secteurs ou les régions qui bénéficieraient de votre recommandation.

Répercussions générales : Selon la nature de votre recommandation, indiquez comment celle-ci permettrait d'améliorer la qualité de vie, de créer des emplois, de former des travailleurs, etc

Inscrivez ici toute explication complémentaire sur votre ou vos recommandations.

Le Centre de médecine de famille (CMF) est une vision présentée par le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) relativement à l'avenir de la médecine familiale au Canada. La présente initiative a pour but d'assurer à chaque cabinet ou pratique de médecine familiale la capacité d'offrir des soins complets, coordonnés et continus à leur population grâce à un médecin de famille qui travaille en collaboration avec des équipes de soins de santé. Les équipes peuvent être composées de membres physiquement sur place ou accessibles à l'aide de liens virtuels, à savoir des infirmières, d'autres spécialistes et d'autres prestataires de soins de santé, selon les besoins des collectivités desservies. Le CMF est l'endroit où les patients peuvent présenter leurs préoccupations individuelles et familiales sur le plan de la santé et en discuter, et recevoir une gamme complète de soins. C'est là que les relations entre les patients et les médecins de famille, et d'autres travailleurs de la santé, se tissent et se renforcent au fil du temps, permettant d'obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de santé pour chaque personne, pour la population visée et pour la communauté desservie.

Le CMF tient compte des besoins changeants de la population canadienne et y répond. Il permet aussi de renforcer la relation médecin-patient et l'importance des quatre principes de la médecine familiale. En 2011, le Service des politiques en matière de santé et des relations gouvernementales du CMFC a présenté le CMF aux membres du Parlement comme une vision pour l'avenir de la médecine familiale au Canada.

Le CMFC s'efforcera de faire du CMF une réalité au Canada. Pour de plus amples détails, rendez-vous à l'adresse suivante : www.cfpc.ca/A_Vision_for_Canada/

*Veuillez noter que vous devez obligatoirement proposer une recommandation.